



# CAHIER D'ACTEUR

CAHIER N°10 • 03-11-2011

## L'ACCÈS À L'EAU, VITAL POUR L'AVENIR DE L'AGRICULTURE



### CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'HÉRAULT

#### Missions :

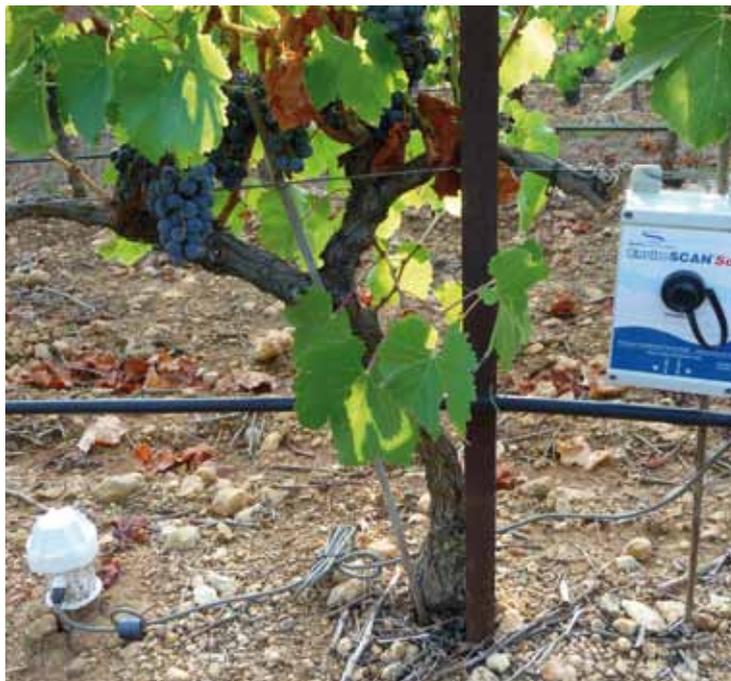
La Chambre d'agriculture de l'Hérault est composée de 45 élus professionnels et 60 collaborateurs. Elle constitue auprès de l'Etat et des collectivités territoriales l'organe représentatif des intérêts de l'agriculture. Elle accompagne les agriculteurs dans l'exercice de leur activité et dans l'évolution de leurs pratiques. Elle appuie également les collectivités locales dans la mise en œuvre d'actions en faveur de la préservation des espaces agricoles et du développement de l'activité agricole sur les territoires.

#### Coordonnées :

Mas de Saporta  
CS10010  
34875 Lattes cedex  
Tél 04 67 20 88 00  
Fax 04 67 20 88 95  
[www.herault.chambagri.fr](http://www.herault.chambagri.fr)  
[contact@herault.chambagri.fr](mailto:contact@herault.chambagri.fr)

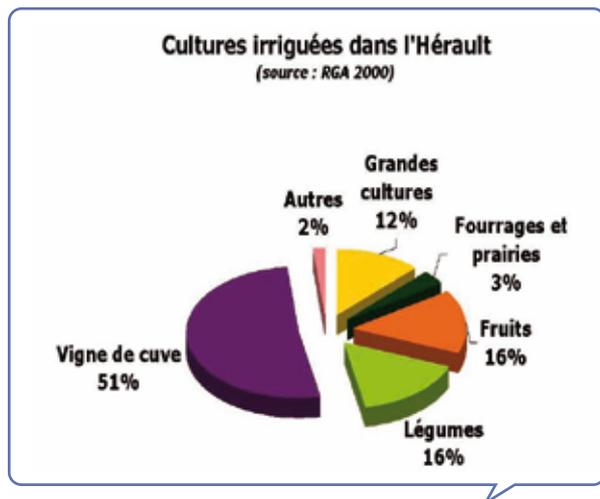
En dérivant un peu d'eau du Rhône vers le Languedoc, le canal Philippe Lamour, ouvrage créé il y a plus de 50 ans par la Compagnie Nationale d'Aménagement du Bas Rhône Languedoc, a permis à notre département de développer une économie agricole et touristique. Avec "Aqua Domitia", la Région et les départements proposent de prolonger cet apport d'eau brute afin de sécuriser des territoires non équipés en réseaux hydrauliques tout en répondant aux objectifs de préservation des ressources locales assignés par la Directive Cadre européenne sur l'Eau.

Pour l'économie des exploitations agricoles, devant faire face aux changements climatiques, un accès durable à la ressource est aujourd'hui vital. Tout en répondant à l'enjeu de sécurisation de notre production viticole méditerranéenne et de sa qualité, "Aqua Domitia" permettra de développer une agriculture diversifiée de proximité, garante de l'équilibre des territoires.



## L'AGRICULTURE IRRIGUÉE DANS L'HÉRAULT : UNE AGRICULTURE DIVERSIFIÉE, RENTABLE ET GÉNÉRATRICE D'EMPLOIS

En 2000, les surfaces irrigables du département représentaient 28 600 ha (18% de la Surface Agricole Utile) et concernaient 19% des exploitations.



Une étude menée par l'Association des Irrigants des Régions Méditerranéennes Françaises (sept. 2009) montre que cette agriculture irriguée héraultaise dynamise l'activité économique avec en moyenne plus de 23 emplois créés pour 100 ha irrigués. A titre d'exemple, les fruits et légumes qui ne représentent que 3,1% de la surface agricole pèsent à eux seuls près de 21% des emplois agricoles.

### Mais les périmètres irrigués sont soumis à une forte pression foncière

Entre 1979 et 2000, du fait d'une forte urbanisation, les surfaces irrigables du département ont reculé de 7 500 hectares.

Pour l'outil de production départemental, ces pertes de surfaces et de potentialité agricole n'ont jamais été compensées.

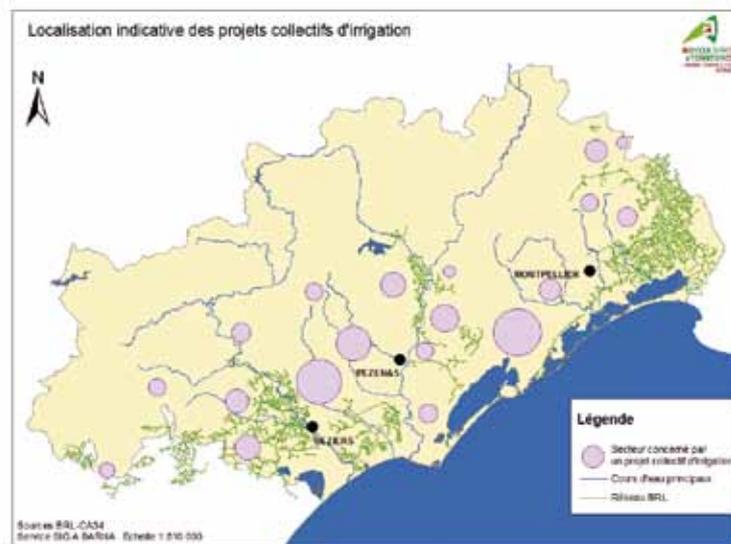
### UNE GESTION COLLECTIVE ET UN USAGE MAÎTRISÉ DE L'EAU À POURSUIVRE

La gestion collective de l'eau permet de travailler à partir de ressources sécurisées évitant une utilisation non maîtrisée de l'eau. 80% des exploitations irrigables de l'Hérault le sont par des réseaux collectifs.

Les ressources souterraines qui fournissent une eau de très bonne qualité sont en priorité affectées à l'eau potable. Afin de préserver ces nappes, 98% de l'eau prélevée pour l'agriculture provient de ressources superficielles. Mais le régime des cours d'eau méditerranéens avec des étiages marqués et l'augmentation des prélèvements pour répondre à l'ensemble des usages de l'eau durant

la période estivale, rendent incontournable la gestion dans le temps et l'espace des ressources. Grâce aux volumes stockés dans les retenues (Mont d'Orb, Salagou, Olivettes...) et aux transferts d'eau, 80% des surfaces irriguées le sont à partir de ressources régulées. L'ensemble de ces ouvrages hydrauliques a ainsi permis de mettre notre département à l'abri de crises durant ces dernières années pourtant fortement marquées par des épisodes de sécheresse.

Mais à ce jour, les réseaux d'eau brute (BRL, ASA...) ne couvrent que partiellement le territoire départemental. Or, **la demande agricole pour un accès à la ressource est actuellement très forte et de nombreux projets sont en attente de solutions durables.**



La Chambre d'agriculture a effectué un premier recensement des projets collectifs d'irrigation et estime à plus de **7 000 hectares** le poids de cette demande qui concerne le tiers des communes du département (120 communes). **Un tiers de ces surfaces ne pourra jamais être irrigué sans une solution de transfert d'eau brute en provenance d'une ressource sécurisée.**

Au-delà de l'usage agricole, ces projets s'inscrivent dans des dynamiques de territoires pour lesquelles le multi-usage de l'eau est intégré : ces aménagements bénéficient au final à la collectivité dans son entier.

### L'IRRIGATION DES PRODUCTIONS AGRICOLES LOCALES : POURQUOI, COMMENT. L'EXEMPLE DE LA VITICULTURE

Dans un contexte de crise, les épisodes de sécheresse de cette dernière décennie ont fragilisé la production, y compris sur un plan qualitatif. Un handicap pour notre viticulture qui doit relever ce défi et répondre aux attentes des nouveaux consommateurs.

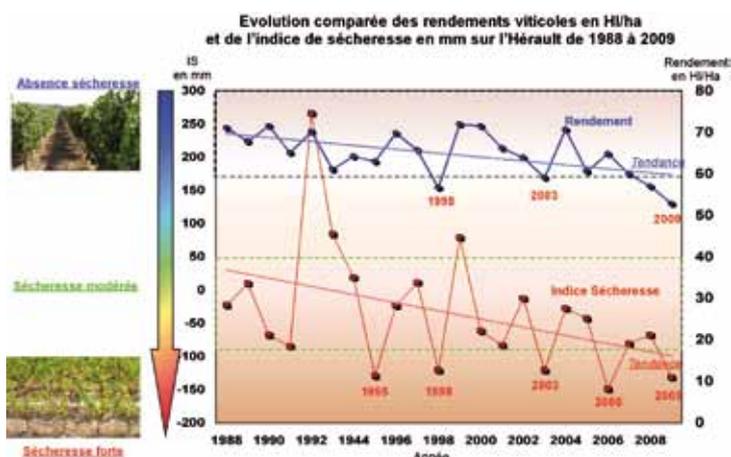
#### Un changement climatique aujourd'hui perceptible

Les indicateurs climatiques fournis à l'échelle départementale par l'Association Climatologique de l'Hérault ne laissent plus de doute quant au changement déjà amorcé.

- Entre 1980 et 2010, on a assisté à une diminution globale du cumul des précipitations. Dans les 6 zones agro-climatiques représentatives du département, il manque 40 à 50 mm d'eau entre fin mars et fin août, soit une chute de 20% en 30 ans.
- Les températures printanières (avril à juin) sont de plus en plus élevées : celles du printemps 2011 étaient supérieures aux normales de plus de 2°C !
- L'évapotranspiration (ETP), indicateur des pertes d'eau par évaporation et transpiration des espèces végétales, ne cesse d'augmenter d'année en année sur cette même période.

Avec une augmentation de la demande en eau (ETP) et une baisse de l'offre (précipitations) sur la période de croissance des végétaux, la sécheresse tend à s'accroître dans le département.

Les productions végétales traduisent ce phénomène par une baisse directe de leurs rendements.



(Source ACH –CA34)

## AU-DELÀ D'UN CERTAIN NIVEAU DE STRESS HYDRIQUE, LA QUALITÉ N'EST PLUS AU RENDEZ-VOUS

Les profils des vins répondant à la demande des consommateurs d'aujourd'hui ne ressemblent en rien à ce que le département produisait il y a de cela quelques décennies. Le vignoble languedocien s'est restructuré avec des cépages permettant de positionner la filière sur l'ensemble des segments du marché mondial du vin. Cette diversité de l'offre en produits viticoles est l'aboutissement d'un accompagnement de cette reconversion qualitative. Elle est également le fruit de conduites culturales différenciées parmi lesquelles la technique de l'irrigation va jouer un rôle majeur. Contrairement aux idées reçues, pour certains types de vins, les très petits rendements ne sont pas la garantie d'obtention de la qualité, bien au contraire. Pour produire ces vins frais et aromatiques, les viticulteurs doivent pouvoir gérer le stress hydrique subi par leurs vignes avec une maîtrise parfaite des apports d'eau.

L'irrigation raisonnée est un des outils de gestion qualitative qui permettra à notre vignoble de tenir son rang face aux concurrents mondiaux.

## L'IRRIGATION RAISONNÉE : PEU D'EAU AU BON MOMENT

Les dernières innovations technologiques en matière d'irrigation privilégient une efficacité de l'eau par des apports localisés. Le goutte à goutte permet cette gestion de l'eau précise et rigoureuse grâce à un arrosage modéré et régulier. Pour parfaire son utilisation, le pilotage de l'irrigation se développe au travers d'outils permettant de mesurer l'état hydrique du sol au moyen de sondes ou d'interroger les plantes sur leur capacité de résistance à la sécheresse.

Il est ainsi possible aujourd'hui pour les agriculteurs d'adapter la quantité d'eau apportée à l'objectif de production, à la texture du sol et de la moduler en fonction de la demande climatique.

Dans le cas de la vigne, des essais menés pendant 8 ans (1999 à 2006) ont établi qu'une faible quantité d'eau apportée régulièrement (30 mm/an) permet d'augmenter la production de 18% par rapport à un témoin non irrigué. (Source : guide des vignobles Rhône Méditerranée 2011). Les viticulteurs doivent cependant être vigilants car un apport mal maîtrisé est tout de suite sanctionné par un excès de croissance végétative, des problèmes sanitaires et une augmentation des coûts d'irrigation à proscrire dans un contexte économique difficile.



Témoignage de Michel VIGROUX, GAEC Jolimont à Villeveyrac

"Nous avons commencé l'irrigation de la vigne en 1988 avec un canon enrouleur. Le résultat ne fut pas probant : beaucoup de déperdition par évaporation et ruissellement. En 1998, nous

avons abandonné ce type d'irrigation pour adopter le goutte à goutte. Nous avons ainsi économisé de l'eau avec un apport homogène sur toute la parcelle. Grâce à cette technique, nous avons pu faire face aux sécheresses récurrentes depuis 2003 en obtenant des récoltes régulières tout en améliorant la qualité des raisins et donc du vin. Ce mode d'irrigation nous a également permis de mettre en place en 2007 la fertirrigation (fertilisation par l'eau d'irrigation). Nous apportons de petites doses d'engrais à des moments bien précis du cycle végétatif de la vigne. Cet engrais est immédiatement absorbé par la plante et ne se retrouve donc pas dans les nappes ou les cours d'eau. Pour nous, cette méthode s'inscrit dans l'agriculture durable. Pour rester compétitifs, la combinaison de l'irrigation et de la fertirrigation nous a permis en 2008 de mettre en place la taille mécanique dans des conditions optimales. Ces trois techniques réunies, gérées de façon responsable, sont des solutions pour l'avenir de notre filière."

## PERMETTRE LE DÉVELOPPEMENT D'UNE AGRICULTURE DE PROXIMITÉ

L'accroissement de la population s'accompagne d'une extension des espaces urbanisés au détriment des espaces agricoles : les deux tiers du territoire héraultais sont aujourd'hui considérés comme périurbains.

Cette mutation fait émerger de nouvelles attentes vis à vis de l'agriculture. Les agriculteurs développent de nouveaux circuits de commercialisation appelés circuits courts. Il s'agit de rapprocher les lieux de production des lieux de commercialisation, et les producteurs des consommateurs. Pour faciliter cette relocalisation et recréer des ceintures vertes dans nos espaces périurbains, il faut garantir un accès à l'eau.

## PERMETTRE UNE AGRICULTURE DIVERSIFIÉE

L'accès à l'eau est un élément primordial pour l'installation en agriculture. Sans cette garantie, 60% des installations d'exploitations de ces deux dernières années n'auraient pas pu se réaliser.

Dans le cadre de la diversification ou de la reconversion des exploitations, l'eau permet d'élargir la palette des productions agricoles. Pour les deux tiers des 75 cultures répertoriées dans notre région comme alternatives à l'arrachage de la vigne, l'irrigation est indispensable.

C'est grâce à la présence de réseaux d'irrigation qu'ont pu se développer dans le département des filières à haute valeur ajoutée : fruits, légumes, productions de semences, pépinières et horticulture. L'Hérault est le 1<sup>er</sup> département français pour la production de melons.

## UNE AGRICULTURE QUI CONTRIBUE À L'ÉQUILIBRE DES TERRITOIRES

**Créatrice de paysages et garante d'une qualité de cadre de vie**

La région Languedoc-Roussillon est connue pour son attractivité démographique et touristique. Les paysages agricoles n'y sont pas étrangers. Maintenir l'agriculture ne signifie pas uniquement préserver une économie mais aussi une qualité de cadre de vie pour la population et une identité locale attractive.

## Outil de prévention des risques naturels

Notre région méditerranéenne présente un risque d'incendie, accru par la fermeture des milieux. L'agriculture, par la gestion des espaces, participe activement à la prévention de ces risques en jouant le rôle de barrière anti-feu.

## CONCLUSION



### AQUA DOMITIA : UNE OPPORTUNITÉ POUR NOS TERRITOIRES

Au même titre que les infrastructures de transport, de transfert d'énergie ou de circulation de l'information, le développement des réseaux d'eau brute constitue un investissement primordial pour l'avenir des territoires. La Chambre d'agriculture de l'Hérault se positionne résolument pour l'arrivée de cet ouvrage hydraulique.

CE CAHIER A ÉTÉ PRÉPARÉ DANS LE CADRE DU DÉBAT PUBLIC "AQUA DOMITIA"

CPDP Aqua Domitia • La Coupole Sud • 329, rue Léon Blum • 34000 Montpellier

Tél. 04 99 54 96 80 • Fax. 04 99 54 96 85

Mail : [contact@debatpublic-aquadomitia.org](mailto:contact@debatpublic-aquadomitia.org) • <http://www.debatpublic-aquadomitia.org/>

Où ?

